



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 6 septembre 2016



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 1

Rolle, le 23 août 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 6 septembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

In memoriam. Le 30 juin dernier, M. Bernard Dubois, responsable de l'informatique communale, décédait dans sa 58^{ème} année des suites d'une maladie déclarée 6 mois plus tôt. La Municipalité et le personnel de l'administration communale ont perdu en Bernard Dubois un collaborateur fidèle, jovial et compétent, dont ils garderont un souvenir ému. A sa compagne et à sa famille, ils réitèrent leurs très sincères condoléances.

Bourse communale. Ainsi qu'annoncé par le communiqué N° 40 du 10 mai 2016, la Municipalité a engagé Mme Marielle Vontobel en qualité de nouvelle boursière et cheffe du service des finances et de l'informatique. Elle est entrée en fonction le 2 août 2016, comme prévu.

Engagement de 2 auxiliaires pour la régie du Casino Théâtre. Il s'agit d'un renforcement de l'équipe actuelle en prévision de la nouvelle activité de Ciné-club et Ciné-seniors débutant en septembre (budget propre à ces opérations). La Municipalité a ainsi validé l'engagement de Mme Carole Martin (techniscéniste avec CFC, âgée de 24 ans) et M. Michel Challandes (technicien du son avec brevet fédéral, âgé de 37 ans).

Engagement de 3 nouveaux apprentis. Deux jeunes gens débiteront leur formation à la rentrée scolaire d'août en qualité d'agent d'exploitation dont l'activité se déploie une année chez les concierges et deux autres au sein de la voirie : il s'agit de M. Julien Gunther, qui a fait une partie de ses classes à Rolle en VSB, et de M. Quentin Voulard, lequel a fonctionné comme auxiliaire à la voirie durant 3 mois à satisfaction et qui a souhaité commencer une formation complète par voie d'apprentissage. Enfin, entrée en fonction en août aussi mais au Contrôle des habitants, Mlle Alexia Moinat a débuté une formation d'employée de commerce.

Formation professionnelle. La Municipalité a le plaisir de signaler les succès de plusieurs de ses collaborateurs : M. Nick Amoudou a réussi ses examens de fin d'apprentissage d'employé de commerce et M. Didier Gonçalves sa formation d'agent d'exploitation. De son côté, M. Piero Terrizzi a brillamment réussi ses examens de CFC d'agent d'exploitation en obtenant le 1^{er} prix du Canton, et M. Stefan Garrido, collaborateur au CH, est désormais titulaire d'un certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants.

Modification du planning hebdomadaire du nettoyage des salles de classe du Martinet. L'analyse confiée à M. Beshir Jashari, nouveau chef concierge depuis février dernier, a permis de constater qu'un nettoyage journalier des classes n'était pas nécessaire et que l'horaire des collaborateurs était mal adapté les après-midis. La nouvelle organisation mise en place avec M. Blaser, directeur des écoles, concernera l'ensemble des bâtiments du site scolaire du Martinet, dès la rentrée. Ces correctifs permettront l'entretien (futur) quotidien du réfectoire scolaire, sis au bâtiment E, sans engagement supplémentaire ou augmentation d'heures de travail des concierges actuels.

Prolongation de la collaboration avec M. Hayman Lotfy, assistant informatique. Cet employé auxiliaire remplace depuis avril dernier feu Bernard Dubois dont le congé maladie datait de janvier 2016, jusqu'à son décès survenu le 30 juin. M. Dubois consacrait 70 % de son plein temps à l'informatique et 30 % à la bourse communale. Engagé à 40 %, M. Lotfy s'est immédiatement intégré au sein du personnel communal tout en faisant montre de qualités techniques de pointe (CFC d'informaticien suivi d'un an d'informatique à l'EPFL avant des études à l'Université de Lausanne en voie bachelor informatique de gestion, dès septembre prochain). Son engagement à 50 % lui permettra d'effectuer une partie de ses études en cours du soir, lesquelles dureront 4 ans en principe. Son engagement comme collaborateur fixe dès le 1^{er} août est assorti d'une autorisation d'obtention des mêmes droits informatiques que ceux détenus alors par M. Dubois.

2. Dicastères « Bâtiments communaux » et « Formation et jeunesse ».

Mme Monique Choulat Pugnale et M. Loïc Haldimann ont opéré une rocade s'agissant du collège des Buttes, qui rejoint le dicastère des bâtiments communaux. Dès lors, seuls les bâtiments scolaires du Martinet restent dans le giron de « Formation et jeunesse ».

3. Port Ouest : financement de la nouvelle grue portuaire

Un droit de superficie d'une durée de 20 ans non renouvelable avait été accordé en 1977 à l'association Nautigrue pour l'exploitation de cette installation. Ce droit de superficie, resté sans nouvelle détermination à son échéance, a été radié en 1999 par le Registre foncier. Un contrat de bail a ainsi été conclu en 2003 pour l'occupation d'une surface « portuaire » d'environ 170 m² incluant la grue, au prix annuel de Fr. 500.— (+ Fr. 100.— d'électricité), facturé à l'association ; ce bail est toujours en vigueur. Le remplacement de la grue était prévu dans le cadre de l'agrandissement du Port Ouest et l'association avait annoncé une participation à hauteur de Fr. 50'000.— (sur les Fr. 77'000.— budgétés en 2014). Les devis actuels, tenant compte du démontage et du remplacement de l'installation (Fr. 121'000.—), du démontage de l'actuelle fondation et de la création d'une nouvelle, totalisent Fr. 147'000.—. Le renforcement du mur de quai sera quant à lui pris en charge par la Commune, pour Fr. 68'000.—.

Le financement de Nautigrue tient dès lors dans le versement convenu de Fr. 50'000.— auquel s'ajoute, s'agissant de la différence de Fr. 97'000.— calculée avec un intérêt de 1.5 %, une somme annuelle de Fr. 3'900.— durant 30 ans. La location de la surface actuelle reste à Fr. 500.— (+ Fr. 100.—) et passera dans 5 ans à Fr. 750.— et, 5 ans plus tard, à Fr. 1'000.— par an.

4. Attribution d'un fonds spécial pour la bibliothèque publique de Rolle

A la suite de la fusion de la bibliothèque communale avec celle, scolaire, au Martinet, la gestion de la nouvelle entité intercommunale a été confiée à l'ASPAIRE. Le Canton avait accepté de racheter le fonds de la bibliothèque publique pour Fr. 10'000.—, une somme que Rolle pourrait « rendre » à la nouvelle bibliothèque confrontée à des restrictions budgétaires (acquisition de livres réduite) dues à une offre de gratuité, non budgétée, offerte aux habitants des 11 communes qui participent à son financement. Fondée sur le rapport du Service culturel, la Municipalité a accepté de virer dite somme à l'ASPAIRE, soit les Fr. 10'000.— versés en 2015 par le Canton à la Commune. Le budget de la future « Enfance et Jeunesse » sera adapté pour 2017.

5. Pétitions à la Municipalité

« Pour la création d'une Maison de Quartier ». Dans l'optique d'apporter une réponse concrète à la pétition d'avril 2016, la Municipalité a admis le principe de consacrer une partie de La Couronne, par les surfaces de l'ex-bibliothèque communale, à des activités extérieures à l'administration. Sa décision finale dépendra des résultats de l'étude, à lancer, en vue de la mise à disposition des locaux concernés ; il s'agira entre autres d'apprécier la somme des travaux et réaménagements à consacrer à cette fin. Comme le relève le rapport du service culturel, une cinquantaine d'associations sont présentes à Rolle, avec des besoins divers. Une réponse détaillée aux pétitionnaires sera rendue une fois cette étude terminée.

« Pour redynamiser le commerce du centre-ville ». La Municipalité a accusé réception le 20 juillet de l'envoi, par le GREC, des 1137 signatures annoncées par sa pétition et a informé la présidente du groupement, Mme Ruchti, que les 6 mesures proposées (politique du stationnement à la Grand-Rue essentiellement) sont pour l'heure examinées par ses services. Affaire à suivre.

6. Toits de la Grand-Rue – démontage des lignes aériennes

Cette opération destinée à mettre « en terre » les lignes aériennes a été effectuée dans le courant du mois d'août, rendant aux toitures du centre-ville leur caractère historique (avant la découverte de l'électricité, donc). Les travaux conduits par Romande Energie, en étroite collaboration avec les services communaux, ont permis de « dégager » 4'450 m de fil de cuivre, pour un poids total de quelque 1'800 kg. En outre, 458 m de câble aérien se sont envolés dans la foulée, comme 58 potelets nichés sur les toits et 7 poteaux (que certes l'histoire ne retiendra pas, mais qu'il convenait de mentionner par souci de précision...). La Municipalité adresse ses vifs remerciements à celles et ceux qui ont permis cet avantageux « relookage » du bourg historique de Rolle.

Au nom de la Municipalité

La Vice-présidente

Françoise Tecon-Hebeisen




Le Secrétaire

Pascal Petter

